



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

TOME XXXV (1910)

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES

— 1910 —



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

1, PLACE D'ALBON, 1

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38

1911

LE
JARDIN BOTANIQUE DES BROTTÉAUX

en 1773

D'APRÈS UN DOCUMENT PEU CONNU

PAR

M. H. DUVAL

Le 2 septembre 1772, dans un discours prononcé à la séance de distribution des prix fondés par MM. les Prévôts des marchands et Echevins de Lyon, en faveur des élèves du Collège de médecine, GILBERT annonçait la création prochaine, à Lyon, d'un Jardin botanique : « Bientôt, disait-il, devons-nous au zèle de M. DE FLESSELLES, intendant de Lyon, digne interprète des volontés du Prince, l'établissement d'un cours pour l'instruction des sages-femmes de la campagne et celui d'un Jardin royal de Botanique, où les herboristes iront puiser, sous la direction d'un professeur éclairé, la connaissance de cette famille de plantes qui fait la base de la thérapeutique. Cette partie qui, depuis longtemps, semble être abandonnée à des gens qui n'ont pour guide qu'une routine aveugle, ne sera plus négligée et deviendra plus utile aux citoyens (1). »

Les seuls renseignements que nous possédions sur la création, projetée en 1772, d'un Jardin botanique aux Brotteaux, nous sont fournis par GILBERT, dans la préface de ses *Exercitia phytologica* et dans celle de son *Histoire des plantes d'Europe*.

On lit dans les *Exercitia* : « Provinciae lugdunensis praefectus

(1) J'ai trouvé l'analyse de ce discours de GILBERT, ainsi que le compte rendu de la séance de l'Hôtel de ville où il fut prononcé, dans un journal de l'époque, le *Glaneur*, feuille de quinzaine, n° 17, du mardi 15 septembre 1772, p. 185-186.

regius FLESSELLES (intendant), iste qui, primo anno revolutionis gallicæ, crudeli fato periit præfectus mercatorum Parisiis, mihi mandatum dederat ut hortum botanicum instruerem : impensis meis hoc opus inchoavi ; sed iste, obtemperans jussui thesaurarii abbatis TERRAY, me tristem dimisit, non remuneratis amisis pecuniis (1). »

Dans son *Histoire des plantes d'Europe*, GILIBERT est presque aussi laconique : « L'intendant de Lyon FLESSELLES, voyant que l'enseignement, dans le Collège de médecine, attirait une foule d'élèves, offrit de faire les fonds pour établir un Jardin de Botanique. Je fus chargé de diriger l'entreprise. Entraîné par un zèle imprudent, je fis des avances considérables. FLESSELLES se brouilla avec l'abbé TERRAY, comme créature du ministre d'AIGILLON. Ce contrôleur général, croyant mortifier son confrère le ministre dans sa créature l'intendant, défendit à celui-ci d'employer les fonds destinés à l'établissement du jardin. Comme les ouvriers avaient travaillé sur ma parole, ne voulant pas perdre un jeune entrepreneur honnête, je payai le tout et me ruinai (2). »

Les renseignements complémentaires qui vont suivre sont empruntés à une brochure rarissime qui a, jusqu'à ce jour, échappé aux investigations de tous les historiens de notre Jardin botanique. Cette brochure, conservée dans la Bibliothèque du Lycée (3), porte le titre suivant : *Plan de l'établissement à Lyon d'un jardin de botanique, d'une école d'histoire naturelle et d'un cours d'accouchement en faveur des femmes de la campagne* ; Lyon, Aimé de la Roche, aux halles de la Grenette, 1773, in-8°, 16 p. Le permis d'imprimer, signé DE ROYER, est daté du 31 octobre 1773.

Cette brochure anonyme est certainement de GILIBERT ; on lit, en effet, dans une note au bas d'une page : « M. GILIBERT, professeur de botanique, d'anatomie et de chirurgie au Collège de médecine, a été chargé de l'exécution du plan. »

(1) GILIBERT, *Exercitia phytologica* (1792), p. XII.

(2) GILIBERT, *Histoire des plantes d'Europe*, 1^{re} édit., 1798, p. v ; 2^e édit., 1806, p. XII.

(3) Fonds Coste, n° 12.049.

On y trouve une description topographique du nouveau jardin :

« Le Jardin botanique est situé vis-à-vis du principal quartier de la ville, à l'issue du nouveau pont construit sur le Rhône (1) ; l'espace régulier renfermé dans l'enceinte est de sept bicherées. Il est parfaitement orienté ; quatre allées publiques règnent autour des murs de clôture. A toute heure on pourra jouir de la vue du jardin, par le moyen des claires-voies ménagées sur les allées. L'enceinte est divisée en cinq portions : sur les angles des clôtures, du côté de la ville, se trouvent deux pavillons de cinquante pieds de longueur sur vingt-quatre de largeur ; les faces de ces pavillons se correspondent de l'une à l'autre ; à l'extérieur, se trouve un mur haut de deux pieds et demi ; tout l'espace renfermé entre chaque pavillon, le mur d'appui et le mur de clôture, offre deux plantations d'arbres, pour ménager aux amateurs une promenade agréable, en attendant l'ouverture de l'école. Le jardin proprement dit présente quatre parties : dans la première, sur la gauche, seront élevées toutes les plantes utiles ou curieuses ; vis-à-vis, sur la droite, on trouvera des plates-bandes qui fourniront abondamment les plantes les plus employées pour le traitement des maladies. Vers le milieu s'observe une grande pièce d'eau pour l'éducation des plantes aquatiques ; au delà, se voit le jardin potager. Tout autour des murs, régneront des allées pour l'entretien des arbres et arbustes qui exigent quelques soins et une culture particulière ; tous les arbres forestiers seront plantés dans les allées extérieures. »

Vient ensuite le *Plan des exercices* :

« ... 4° Le professeur fera deux leçons par semaine pour la botanique, depuis le premier d'avril jusqu'à la fin d'octobre. Dans chaque leçon il démontrera : 1° les plantes vives ; 2° ces mêmes plantes desséchées en herbier ; 3° ces plantes préparées selon les règles de l'art et rassemblées en masse dans des boîtes ou bocaux pour l'usage médicinal. Chaque leçon sera divisée en deux parties : dans la première, on démontrera les plantes

(1) « Aux Brotteaux, en un lieu qui fut occupé depuis par la Loge du Parfait-Silence. » Dr GÉRARD, *la Botanique à Lyon*, p. 21.

une à une, on développera leurs caractères ; dans la seconde, on expliquera les principes de physique, d'économie rurale, de médecine ou diète que chaque plante pourra suggérer...

« 5° Le professeur conduira, une fois par semaine, les élèves à la campagne pour leur faire connaître sur les lieux une partie des plantes démontrées dans le jardin...

« 6° Il rappellera, dans chaque herborisation, les principes d'agriculture développés dans les leçons ; en fera l'application dans l'occasion ; fera connaître les plantes utiles pour les bestiaux, celles qui constituent les bonnes prairies, celles qui sont nuisibles, etc.

« 7° Il sera obligé à faire au moins deux voyages par an dans les cantons les plus éloignés de la province, dans lesquels il invitera les élèves les plus passionnés pour la botanique ; il s'occupera, dans ces voyages, à dresser des mémoires pour perfectionner l'histoire naturelle et les sciences qui en dérivent.

« 8° Il donnera, une fois par semaine, jour de l'herborisation, une leçon publique dans le cabinet, pour faire connaître les différents morceaux d'histoire naturelle qui y seront rassemblés, respectivement au règne minéral et au règne animal... »

Sous la rubrique : *Précis historique de la fondation du jardin des plantes*, nous relevons les lignes suivantes :

« ... Déjà les bases du jardin, de la bibliothèque et du cabinet sont jetées ; une collection considérable d'histoire naturelle, plusieurs herbiers, dix-huit cents volumes ont été généreusement accordés par un amateur ; déjà un de nos concitoyens, qui marche avec tant de gloire sur la trace de ses ancêtres, et qui occupe une des plus honorables chaires de botanique (1), a déclaré que le jardin de Lyon devait être regardé comme une pépinière utile à celui de Paris, et qu'il se ferait un devoir d'envoyer chaque année toutes les semences nécessaires, etc... »

Un caprice de l'abbé TERRAY suffit à anéantir un établissement qui semblait presque achevé. GILIBERT, ruiné, dut cher-

(1) Antoine-Laurent de JUSSIEU.

cher une situation à l'étranger. C'est alors qu'il accepta, sur la recommandation de HALLER, la direction de l'Université de Grodno, en Lithuanie

Et Lyon dut attendre encore un quart de siècle la création du Jardin botanique de la Déserte.

H. DUVAL.